



Cœur de Gâtine

Mairie de Vouhé



Sommaire :

Le mot du Maire	p.2
La vie communale	p.3 à 5
Les actualités	p.6 à 11
Les locations	p.12
Le budget	p.13
L'Etat civil	p.14
Les associations, entreprises et services	p.15

Bulletin municipal N° 18
Janvier 2023

Le mot du Maire :



Chers Vouilloises et Vouillois,

Et si, enfin, les restrictions sanitaires étaient définitivement derrière nous... Je l'espère sincèrement afin que nous puissions poursuivre la reprise culturelle et économique amorcée en 2022. Actuellement de nouvelles difficultés nous affectent dans les domaines de l'énergie et devront être surmontées. Elles auront assurément un impact sur nos modes de vie. Aussi, nous programmons un audit énergétique de nos bâtiments communaux et également sur les postes énergivores tels que l'éclairage du stade de foot.

L'année 2022, c'est aussi l'annonce inattendue de la fermeture de notre laiterie, **la Viette** entité connue et reconnue de notre commune. Des concertations sont toujours à l'ordre du jour entre les instances de la sous-préfecture de Parthenay, le groupe Eurial et les différents acteurs départementaux, une reconversion éventuelle du site est évoquée...

Quant au projet communal pour cette nouvelle année, il concerne principalement l'aménagement de nouveaux vestiaires de foot. Ce projet est réalisable grâce à l'obtention de diverses subventions via des partenariats ; les travaux devraient débuter dès le deuxième semestre. Le financement de cet investissement a été conçu de manière à ne pas affecter la perspective de nouvelles actions.

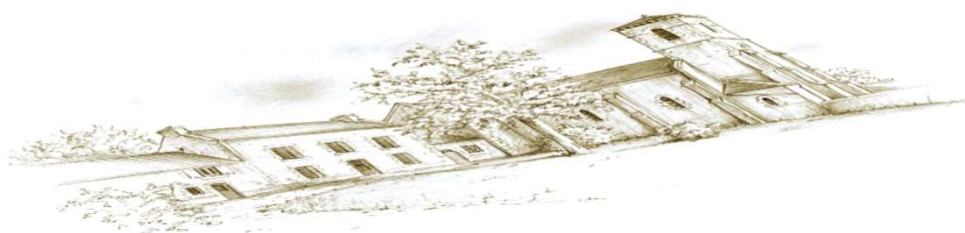
Questionner la place des jeunes et la vie des diverses associations locales est un enjeu essentiel pour l'attractivité de notre commune. Aussi, un travail est mené afin de proposer des espaces de loisirs, de favoriser l'aménagement de lieux de rencontre. Cette année, il nous faut poursuivre cette réflexion à l'échelle de notre commune rurale. J'en profite pour vous inviter, si vous n'êtes pas encore bénévole dans l'une des associations présentées dans ce bulletin, à franchir le pas : **devenez les artisans de la vitalité communale !**

Enfin, vous pourrez découvrir en 2023, une application mobile INTRAMUROS financée par votre communauté de communes. Elle sera la vitrine des communes du Val de Gâtine, de ses entreprises et associations, et vous permettra d'être **informés, alertés** mais aussi de **participer** à la vie locale.

Votre Conseil Municipal travaille au sein de la commune, de l'intercommunalité pour construire un cadre de vie. **Le charme de la ruralité doit se conjuguer avec l'essentiel des services de proximité.** Vous avez des propositions pour notre commune : n'hésitez pas à venir nous rencontrer en mairie, pour un moment d'échange.

Dominique Méen, votre Maire.

Les adjoints, les conseillers municipaux et le personnel municipal vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.



La vie communale

Porte ouvertes du Presbytère

Samedi 15 octobre, les habitants de la commune sont venus découvrir la restauration du presbytère. L'équipe municipale a accompagné la visite des locaux (espaces collectifs, chambre adaptée aux personnes à mobilité réduite, chambres collectives à l'étage).



Un moment convivial dans la salle des fêtes a permis de prolonger les discussions et d'échanger sur les missions de ce lieu. Soulignons que la location du presbytère a été régulière cette année, les espaces sont particulièrement appréciés par les locataires.



Argent de poche

Ce dispositif, proposé par la mission locale concerne les jeunes âgés de 16 à 18 ans. Ils peuvent s'engager auprès de la mairie et s'investir pour plusieurs demi-journées afin d'assurer des missions au sein de la commune.

Cette année, Lilou, Margot, Théo, Erwann et Nathan ont renouvelé leur inscription. Ils ont entre autre ré-empierre le fossé le long du cimetière.



Sont nouvellement arrivés Xavier et Enzo. Leur encadrement a été assuré par les employés communaux et les conseillers municipaux. Rappelons qu'une gratification de 15 euros par demi-journée leur est attribuée.

Travaux réalisés

- Des travaux ont été réalisés sur la voirie, à Gratteloup et dans le centre bourg afin de sécuriser les espaces piétons et de réduire la vitesse des véhicules.



- Des grilles en ferronnerie, réalisées par l'entreprise **Ferronnerie parthenaisienne** viennent finaliser la réfection du mur d'enceinte du presbytère ainsi que la délimitation de l'espace devant l'église.



www.ferronnerie-parthenaisienne.com
06 75 74 27 44



La vie communale

Travaux réalisés

Un terrain de cross a été tracé dans le petit bois situé derrière le presbytère. Cet aménagement avait été demandé par les jeunes de la commune. Ces derniers ont activement investi ce projet et participé à la mise en place de son tracé.



Commémoration du 11 novembre

Monsieur Jacques Labbaye et Monsieur René Pineau représentaient une nouvelle fois les anciens combattants de la commune pour commémorer la fin de la première guerre mondiale.



Triste moment, à l'heure où le continent européen connaît une nouvelle guerre, comme le soulignait la lettre du ministre, lue par Monsieur Méen !

Merci aux deux jeunes porte-drapeaux, Nathan Chauvière et Théo Dubuis.



L'arbre de Noël

Dimanche 11 décembre, avec joie, les enfants ont retrouvé le père-noël dans la salle des fêtes ! Cette année, les festivités ont été complètes. Ils ont assisté au spectacle **Raplapla** proposé par la compagnie niortaise *Cirque en scène*.



Spectateurs autour d'une piste, petits et grands ont voyagé dans un univers tout en carton, un petit monde fait de papier et de pliages où tout est merveilleux. C'est ça la Magie du Cirque !

Après la traditionnelle remise des cadeaux par le père-noël (livres et places de cinéma), un goûter convivial a réuni enfants, parents, grands parents autour de quelques boissons et sucreries.



La vie communale

13 et 14 juillet 2022

Le 13 juillet 2022 marque le retour d'un repas communal convivial, attendu suite à deux années de morosité. Pourtant, rien n'était gagné ce matin-là. A la mairie, les discussions allaient bon train! Rappelons-nous, la sécheresse frappait déjà, le feu d'artifice serait-il envisageable ? Où installer les tables avec une telle chaleur ? La salle, le préau... Finalement, un consensus émerge : le repas aura lieu dehors. Quelle heureuse décision !

Ce fut un repas apprécié par nombre de concitoyens :

une météo estivale exceptionnelle, une ambiance festive ... des ingrédients réunis pour une soirée bien agréable ! Espérons que nous pourrions renouveler cette heureuse expérience.



Merci à Serge et Catherine pour le feu d'artifice à hauteur des espérances.

Mais cette année, on jouait les prolongations le lendemain, le 14 juillet avec au programme, des jeux inter-villages à Beaulieu-sous-Parthenay. Et les clochers se sont affrontés ! Des équipes dynamiques et compétitives ont défendu leur couleur dans la joie et la bonne humeur. Rires et encouragements étaient bien présents. Bravo à l'équipe gagnante vouilloise !



Les actualités

Course cycliste de la Viette

La 32ème course cycliste de la Viette aura lieu le dimanche 14 mai 2023. 5 associations organisent cette course depuis de nombreuses années : l'ACCA de Vouhé, l'amicale des donneurs de sang de Beaulieu-Vouhé, le tennis de Beaulieu, l'ACCA de St Pardoux-Soutiers et l'association familiale de Soutiers. Elles se sont réunies jeudi 8 décembre.

Malgré la fermeture de la laiterie de la Viette fin d'année 2022, avec le Vélo club de Châtillon et les représentants des municipalités , il a été décidé de maintenir la course et de garder son nom : « Course de la Viette », nom de la rivière qui sépare les trois communes. Cette année, le départ et l'arrivée se feront devant la mairie de Vouhé . Les coureurs emprunteront 9 fois le circuit de 11 Kms dans le sens Vouhé - Beaulieu. Ils passeront sur la Viette à la Borde et prendront la direction de Soutiers. A Soutiers, la Viette sera de nouveau franchie en direction de Vouhé.



Chaque année, environ 200 coureurs de différentes catégories participent à cette course : minimes, cadets, juniors, séniors , pass-cyclisme et féminines.



Pour son bon déroulement, une cinquantaine de signaleurs bénévoles veille à la sécurité des coureurs en faisant la circulation aux intersections des chemins et aux points stratégiques du parcours. Une soixantaine de sponsors , artisans et commerçants permettent également d'organiser cette manifestation ainsi qu'une tombola dotée de nombreux lots . Le soir un repas servi pas Régis vient clôturer cette journée.

Les actualités

Le Téléthon

Cette année, le programme du Téléthon était encore bien chargé ! Marcheurs et cyclistes étaient de passage à Vouhé le samedi 2 décembre... Il ont fait une pause à la salle des fêtes pour un ravitaillement bien mérité ! Un casse-croûte a été offert par la commune de Vouhé.

Monsieur Hervé Bonnanfant, président de l'association locale vous transmet ci-dessous le résultat du téléthon Sud Gâtine.



33^{ème} TELETHON – 2022

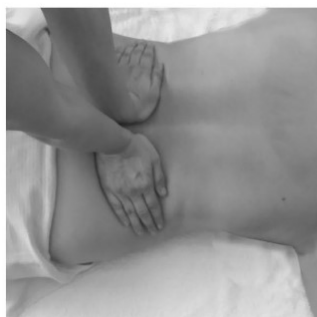
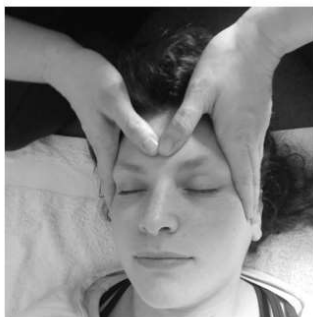
Patch Loisirs Amitiés	232 €
Handball HBCHM (Champdeniers/Mazières) – Buvette + urne	117 €
Opération pizzas O'Verruyes – 2 € /pizza	112 €
Repas solidaire à Verruyes animé par les GrosMi - 142 repas + buvette	1 140 €
Les Archers de Gâtine	7 €
Déjeuner du samedi à Clavé – 175 repas	1 110 €
Jeux de cartes et jeux de société à Clavé	56 €
Vente de pompons fabriqués par les résidents de l'Ehpad de la Ménardière de St Marc la Lande et de bracelets fabriqués par les enfants de l'accueil périscolaire de Mazières	120 €
Crêpes, café et vin chaud	312 €
Frais administratifs (assurance)	-30 €
Dons	59 €
Total remis à l'AFM TELETHON	3 235 €
Page de collecte Sud Gâtine sur site AFM	500 €
TOTAL TELETHON Sud Gâtine	3 735 €

Merci à tous ceux qui ont œuvré pour ce résultat.

Fabienne Thomas - Shiatsu Deux-Sèvres

Pour prendre soin de soi...

Fabienne THOMAS, thérapeute, diplômée en shiatsu, formée en psychologie corporelle et énergétique chinoise est installée dans la commune de Vouhé depuis 2016. Elle propose différentes disciplines et peut intervenir sur des situations de stress, d'insomnie, fatigue, mal au dos, mal-être. Ces séances s'adressent à tous à partir de 3 ans



- Le SHIATSU (Séance individuelle)
- Le CHI NEI TSANG (Séance individuelle)
- LE DO-IN (Séance collective - cours le MARDI à 18h30, salle des fêtes de Vouhé)

06.50.25.29.14

fabienne_thomas@outlooker.fr

www.shiatsu-deux-sevres.fr



Les actualités

Projet Parc Naturel Régional



1 idée forte et 4 axes pour guider la Charte du PNR :

Depuis l'obtention de l'avis d'opportunité favorable à la création du PNR en 2019, le Pays de Gâtine a lancé l'élaboration de la Charte. C'est un contrat entre l'ensemble des acteurs d'un territoire qui recouvre 84 communes. La Charte est valable 15 ans et se décline en un ensemble d'objectifs précis et spatialisés afin de répondre aux enjeux du territoire dans le cadre des missions attribuées aux PNR, à savoir : la protection du patrimoine naturel et historique, la participation à la qualité de la vie locale, l'encouragement des activités économiques et l'innovation.

Les grandes lignes du projet de Charte ont été identifiées à partir du diagnostic et des travaux des différents séminaires et ateliers de concertation menés avec les élus et les acteurs locaux. Une idée forte est sortie de ces travaux : **l'ambition de faire de la Gâtine une mosaïque vivante**. La mosaïque reflète l'image « vu du ciel » du bocage et de la diversité des paysages agricoles ; c'est aussi une mosaïque d'acteurs pour les milieux associatifs et culturels ou une mosaïque de ressources et de productions. Dans une mosaïque, chaque pièce est complémentaire et acquiert sa valeur lorsqu'elle s'insère dans l'image globale. La Gâtine mosaïque doit être vivante, elle doit être en évolution, résiliente aux crises et ouverte aux innovations et au monde qui l'entoure. Pour atteindre cette ambition, la Charte du futur PNR sera structurée autour des 4 axes suivants :

- **Axe 1 : La Gâtine en héritage, Des patrimoines, milieux et paysages aux qualités préservées.**
- **Axe 2 : La Gâtine en partage, Une diversité de ressources durablement valorisée.**
- **Axe 3 : La Gâtine en mouvement, Un territoire dynamique, en transition, « benaise » et ouvert.**
- **Axe fédérateur : La Gâtine mobilisée, Des acteurs sensibilisés, engagés et innovants.**

Cette stratégie sera complétée par un ensemble d'orientations et de dispositions issues des temps de concertation avec les futures signataires de la Charte, les élus et les partenaires du Pays de Gâtine. La première version de la Charte sera rendue publique courant 2023 avec pour objectif le label PNR en 2026.

Découvrez la biodiversité de Gâtine :

2022 marque la fin d'un projet de trois ans visant à mieux connaître la biodiversité en Gâtine via la création d'un Atlas de la Biodiversité Communale. Portée par le Pays de Gâtine, et financée par l'Office Français de la Biodiversité, cette démarche appelée localement **Nature (extra)ordinaire de Gâtine**, a permis un partenariat inédit entre le Pays et trois acteurs locaux : le **Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres** et **Deux-Sèvres Nature Environnement** et le **CPIE de Gâtine poitevine**.



24h de la Nature - Village de Lamairé - juin 2022

Les actualités

Projet Parc Naturel Régional



Afin de vous prouver que la Gâtine renferme des richesses (extra)ordinaires plusieurs outils ont été créés et sont à retrouver soit sur le site Internet du Pays de Gâtine (film,

données cartographiées, synthèse illustrée) ou lors d'événements en Gâtine via une exposition itinérante, et même un Escape Game qui vous invitera à « percer le mystère du bocage »...

Le Projet de PNR vous donne rendez-vous le 13 mai 2023 à Parthenay, dans le cadre du Festival Ah ? pour le spectacle « La cabane à plume(s) » de la Compagnie l'Homme debout. Ce spectacle a fait l'objet de plusieurs résidences en Gâtine, avec les habitants et les scolaires, pour créer la marionnette géante en osier ou pour construire « la cabane de Gâtine ». Depuis quelques mois, cette cabane, en quatre morceaux, se promène aux quatre coins du territoire, chacune de ses fenêtres offrant un observatoire original sur les paysages de Gâtine.



N'hésitez pas à partir à sa recherche et à revivre vos souvenirs de cabane pour patienter jusqu'à la découverte de l'histoire de « La cabanes à plume(s) » au printemps prochain.

(plus d'infos : ahsaisonfestival.com)

Renseignements : Pays de Gâtine : 05 49 64 25 49 - pays-de-gatine@gatine.org

Plus d'informations sur le site du Pays de Gâtine rubrique « Le projet de PNR » et sur la page Facebook « Projet de PNR de Gâtine poitevine »



Les actualités

Les catastrophes naturelles

L'association **ASSPB79** : Association des Sinistrés de la Sécheresse sur les Propriétés Bâties des Deux-Sèvres

-Le rôle de l'association :

- Assurer un suivi Légifrance (Parution au journal officiel des arrêtés de catastrophe naturelle) pour prévenir le plus rapidement possible les adhérents.
- Regrouper et informer les sinistrés sur les démarches administratives qu'ils doivent effectuer.

Malgré le phénomène de sécheresse qui se répète et s'accroît avec les effets du changement climatique, de moins en moins de nos communes sont reconnues en état de catastrophe naturelle. L'association se mobilise pour faire évoluer favorablement ce constat.

Plus nous serons nombreux plus nous serons entendus. Nous comptons sur vous !



Des fissures spécifiques :

Suite à une période de sécheresse, estivale ou hivernale, des fissures sur les murs des bâtiments peuvent apparaître. Celles-ci se caractérisent par leur forme en escalier. Elles sont particulièrement visibles sur les parties les plus fragiles du bâtiment comme les pignons, façades, autour des fenêtres ainsi que dans les angles. Elles peuvent aussi se présenter sous la forme d'un décollement d'un bâtiment annexe accolé à la maison. Ces fissures surviennent dans les régions où l'on trouve des sols argileux. Les dommages peuvent donc être conséquents.



ASSPB79

2 rue de la citadelle, CS 80192,
79200 PARTHENAY
contact@asspb79.fr
www.asspb79.fr

Les actualités

Le devenir de la cabane

A CAPPELLA, un peu d'histoire...

A CAPPELLA est créée en 1990, dans le but de promouvoir la musique. Des concerts sont organisés au fil des ans à St Georges de Noisné. Un spectacle vivant "Pablo" est créé de A à Z par une folle équipe de 33 personnes en 1994, il sera joué à plusieurs reprises à guichet fermé. Puis des guinguettes voient le jour sur la place du village durant plusieurs étés.

A Cappella a toujours été très proche avec la Cabane de Vouhé. C'est pourquoi il semble naturel que cette association fasse perdurer l'activité café-concert de ce lieu avec à sa tête un nouveau président en la personne de Guillaume Mandin. Une équipe de 25 adhérents très motivée, gravite autour de Guillaume et Alban Mandin pour l'organisation et l'intendance des soirées passées et à venir.



Voici la programmation 2023 :

- samedi 14 janvier : TETE DE OUF (rock festif)
- samedi 4 février : BUDAPEST (trip hop)
- samedi 18 mars : ST PATRICK
- samedi 8 avril : QUIET STORM (Reggae)
- samedi 13 mai : THE RIVEN (rock suédois)
- samedi 17 juin : Festival en extérieur à Vouhé

L'ARLV remonte sur les planches

Après 2 années sans représentation théâtrale, l'ARLV (Association Rencontres et Loisirs de Vouhé) a le plaisir de vous présenter un nouveau spectacle composé de plusieurs sketches et de deux pièces de théâtre, alors préparez vos bottes et vos maillots de bain !

Les séances auront lieu à la salle des fêtes de Vouhé les :

- Samedi 21 Janvier à 20 H 30 et le Dimanche 22 Janvier à 14 H 30
- Samedi 28 Janvier à 20 H 30 et le Dimanche 29 Janvier à 14 H 30
- Vendredi 3 et Samedi 4 Février à 20 H 30

Pendant ces 2 années sans représentation, l'ARLV n'a pas cessé de vivre car elle n'a pas que vocation au théâtre. Comme l'indique son nom, elle permet des rencontres et des loisirs, notamment lors de randonnées, de journées jeux de société, pique-niques, soirée bowling, etc....

« Alors si le Dimanche tu t'ennuies chez toi et que tu souhaites rencontrer des personnes sympathiques, n'hésite pas à venir rejoindre notre belle association ».

Pour en savoir plus sur nos activités, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'un des membres de l'association ou de la Mairie.

Association Rencontres & Loisirs de Vouhé
VOUHÉ THÉÂTRE 2023

CAUCHEMAR À LA CAMPAGNE
une leçon sèche
+ SKETCHS...

SAM 21 JAN 20H30	DIM 22 JAN 14H30	SAM 28 JAN 20H30	DIM 29 JAN 14H30	VEN 3 FEV 20H30	SAM 4 FEV 20H30
----------------------------	----------------------------	----------------------------	----------------------------	---------------------------	---------------------------

vendredi et samedi 20H30 précise (ouverture des portes à 20H00)
dimanche 14H30 précise (ouverture des portes à 14H00)
Tarifs : 8€ (sur chaise) / Gratuit pour les - de 14 ans (sur banc)
Salle des fêtes de VOUHE (79)
sur facebook : ARLV79

Réservations à partir du 02/01/2023 : 05.49.94.17.72
(heures repas) 05.49.70.60.82



Location du Presbytère

Tarif des chambres					
	1 nuit	2 nuits	5 nuits (saisonniers, professionnels, occasionnel)		
Chambre Marronnier (2 pers. mobilité réduite avec s.d.b)	32€ par personne (22€ par nuit / personne mobilité réduite)	26€ par nuit / personne (17€ par nuit / personne mobilité réduite)	21€ par nuit /personne (16€ par nuit / personne mobilité réduite)		
Chambre Frêne ou Chêne (2 personnes)	22€ par personne	19€ par nuit / personne	16€ par nuit / personne		
Chambre Bouleau ou Peuplier (3 personnes)	27€ par personne	21€ par nuit / personne	16€ par nuit / personne		
Tarif maison entière (12 personnes maximum)					
	1 nuit	2 nuits	3 nuits	4 nuits	5 nuits
	180€	250€	320€	390€	450€
Forfait ménage : 70€ / Option kit draps lit simple : 5€ / Option kit draps lit double : 8€					
Taxe de séjour : 2,40% du tarif par personne et par nuit. (Exonérations : les mineurs, les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés dans l'une des communes du territoire intercommunal, personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence, d'un relogement temporaire ou qui habitent dans la commune.)					

Location de la salle des fêtes :

	Habitants de la Commune	Hors commune
Petite salle pour réunion	21,00 €	32,00 €
Petite salle avec cuisine	70,00 €	115,00 €
Grande salle pour réunion ou vin d'honneur	55,00 €	75,00 €
Grande salle sans cuisine	85,00 €	110,00 €
Grande salle avec cuisine	120,00 €	230,00 €
Vaisselle	0,30€ par couvert ou forfait de 10€ hors couvert	0,50€ par couvert ou forfait de 10€ hors couvert
Préau (avec tables et bancs ou chaises)	30,00 €	30,00 €
Préau avec cuisine	70,00 €	115,00 €
Location nappes tables rondes	2€ l'unité	2€ l'unité
Location percolateur	10,00 €	10,00 €
Chauffage 24-48 h	20€ - 40€	20€ - 40€
Journée supplémentaire (48 h)	30,00€	30,00€

Le budget primitif :

SECTION DE FONCTIONNEMENT DÉPENSES	
Charges à caractère générales (entretien des voies, des bâtiments, eau, énergie, carburant, combustible, fournitures diverses...)	87 550 €
Charges de personnel	116 400 €
Atténuation des produits	6 700 €
Autres charges de gestion	21 590 €
Charges financières	1 600 €
Charges exceptionnelles	13 060,19 €
Dotations aux amortissements	3 165 €
Virement à la section d'investissement	119 819,00 €
TOTAL	369 884,19 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT RECETTES	
Excédent antérieur reporté	128 224,19 €
Atténuation de charges	0 €
Produits et services	1 300 €
Impôts et taxes	137 000 €
Dotations et subventions	93 350 €
Autres produits de gestion	10 010 €
TOTAL	369 884,19 €

SECTION D'INVESTISSEMENT DÉPENSES	
Remboursements d'emprunts	6 383 €
Voirie	2 000 €
Acquisition de matériel	6 500 €
Salle des fêtes	13 500 €
Cimetière	1 340 €
Réhabilitation Presbytère	1 000 €
Hangar communal	300 €
Mur Presbytère	12 000 €
Mairie	8 500 €
Sécurisation voirie	2 000 €
Mobiliers extérieurs	2 000 €
Vestiaires	100 000 €
Déficit	51 679,64 €

TAUX D'IMPOSITION 2020	
Taxe foncière (bâti)	33,16 % (taux de réf. 2021 – 33,16 %)
Taxe foncière (non bâti)	49,95% (Taux de réf. 2021 - 49,95%)



Chien errants

À tout propriétaire de chien :

Régulièrement la mairie est amenée à intervenir auprès de propriétaires dont les chiens sortent de l'espace privé. Il est important de rappeler qu'un chien peut occasionner une peur et un danger potentiel pour un passant, enfant ou adulte, à pied ou à vélo.

Depuis le 16 février 2015, la loi renforce et protège le statut de l'animal qu'il soit domestique ou de compagnie. D'un simple meuble ou objet, il devient, enfin "**un être vivant doué de sensibilité**". En clair, adopter un chien ou tout autre animal de compagnie implique pour l'adoptant de respecter les droits et les devoirs qui incombent à sa responsabilité.

Les devoirs et obligations du propriétaire d'un chien pour vivre en harmonie avec le voisinage

Si un chien bien dans ses pattes et bien éduqué demeure le B.A.-BA du vivre ensemble, les propriétaires d'un toutou se méprennent parfois sur leurs devoirs, tant pour leur animal que lors de leurs responsabilités face à une morsure, une divagation ou pour les troubles du voisinage. Les aboiements d'un chien, ou les odeurs si vous laissez ce dernier se soulager dans les parties communes de votre immeuble, font partie des nuisances qui peuvent incommoder vos voisins. Que le tapage soit diurne ou nocturne, [les aboiements sont passibles d'amendes](#). Répétés, intenses ou continus, ils caractérisent le trouble anormal de voisinage et sont sanctionnables d'après le Code de la santé publique, article R 1336 - 5. Une contravention de troisième classe d'un montant pouvant aller jusqu'à 450 € vous sera adressée après le passage et le constat du trouble par des officiers de police. Votre devoir est donc de vous assurer que votre chien ne manque de rien et qu'il ne trouble pas la quiétude de votre quartier, sans quoi, vous vous exposez à des sanctions civiles ou pénales.

L'Etat civil

Décès :

- le 17 février 2022, Odile Sicot née Vignault, EHPAD La Ménardière à Saint Marc La Lande.
- le 6 mai 2022 Andrée Javaloyes née Juin, EHPAD La Castelbourdoise - Château Bourdin à Saint Pardoux-Soutiers.

Inhumations :

- le 14 février 2022, Lucette Wlodarczyk née Roi, EHPAD La Ménardière à Saint Marc LA Lande.
- le 1^{er} décembre 2022, Jean Fourré, 35 rue des Arbres à Pompaire.

Nouveaux arrivants

Vous venez d'arriver à Vouhé ?

Pour connaissance, faciliter votre installation et répondre à vos questions, nous serons heureux de vous accueillir en Mairie.

Aussi n'hésitez pas à nous transmettre votre adresse mail → youhe.gatine@gmail.com

Les associations

•Amicale des donateurs de sang Vouhé/Beaulieu

Président : M. CRECHET William

•ACCA (Association communale de chasse)

Président : M. BERGE Alain

•Club du 3^{ème} Age

Président : M. PACAULT Bernard

•Association des Anciens Combattants Prisonniers de Guerre et AFN

Président : M. LABBAYE Jacques

•Société de Boules en bois « L'Avenir de Vouhé »

Président : M. PEIGNON Anthony

•Association Rencontres et Loisirs de Vouhé (ARLV)

Président : M. BEAUFFRETON Xavier

•Association MARAKUJA (Evènementiel, spectacles vivants)

•Association MARAKUJA (Label indépendant musical associatif)

Président : M. BLANCHARD Vincent

•Football Club Sud Gâtine

Co-Président : M. GOUBAND Denis

Co-Président : M. BONNAUD Bastien

•APE Beaulieu/Vouhé

Co-Président : M. COUTURIER Maxime

Co-Présidente : Mme MOURET Sylvie

•Tennis Club Beaulieu/Vouhé

Président : M. JAMONNEAU Mathieu

Les entreprises et services



Shiatsu Deux-Sèvres-Fabienne Thomas
Techniques de soins et bien-être japonaises.
Tel: 06 50 25 29 14
www.shiatsu-deux-sevres.fr



A portée de bière - Paul Théry
Micro-brasserie artisanale
06 24 39 67 51
aporteedebiere@gmail.com
www.aporteedebiere.fr



Chaigne Menuiserie
Menuiserie, isolation, terrasse,
charpente, portail....
06 73 78 41 60
www.chaigne-menuiserie.fr



MEHEE REPARATION

Garage Patrick Mehee
Entretien et réparation de
véhicules légers toutes marques
09 74 56 61 41
www.garage-auto-79.fr



La Cabane Bar, Concerts
Programme et horaires sur FB:
05 49 64 15 31

Les assistants(es) maternels(les)

Angélique DERBORD
14 Gratteloup
05 49 63 28 39

Yovan PAPIN
4 Gratteloup
06 22 45 01 57
yovan.papin@sfr.fr

Noëlle CHAIGNE
4 impasse du parc
05 49 70 60 98
nbsst@orange.fr





Mairie de Vouhé
Place du Général De Gaulle
79310 Vouhé
Tel : 05.49.70.61.33
Mail : vouhe@ccsudgatine.fr

Horaires d'accueil du public :
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00

Permanence du Maire ou d'un élu les mercredis de 10h à 11h

